Abonnements: Roubaix-Tonrcoing, Troie mois. 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr, — Un an 50 francs. — Nord. Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 francs. — Les départements et l'Etranger, les frais de poste en sus. prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à recepion d'avis contraire.

in deme 4 nnées 2 No. 11

BUREAUX: A ROUBAIX, RUE NEUVE. 17. - A TOURCOING, RUE DES POUTBAINS, 42 Directeur : ALFRED REBOUX

AGENCE SPECIALE A PARIS, Rue Notre Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS BY ANNONOES: Rue Neuve, 17, & Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9518. - A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et G. 11116 de la Bourse, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, - à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 16-JUIN 1891

Il se commet au Sénégal, à l'ombre du les plus abominables: les fonctionnaires se font assassins; les gouverneurs, c'est-à-dire ceux qui, au nom de la France, ont la sauvegarde des lois et sont dépositaires des droits des citoyens, condamnent ces mêmes citoyens au dernier supplice et les font exécuter sans enquête, sans jugement, sur un simple arrêté administratif.

On a annoncé que des poursuites allaient Tautain, directeur des affaires politiques au Sénégal.

Or, il faut qu'on sache que ces poursuites ne sont pas exercées à l'instigation du gouvernement, qui a fait preuve dans la circonstance d'une négligence voisine de la complicité; mais ces fonctionnaires sont poursuivis à la requête de la veuve d'un des noirs exécutés sans jugement, à la suite du meurtre de M. Jeandet.

Pour bien comprendre cette triste affaire, il faut remonter au mois de septembre

punition qui lui avait été infligée.

Le crime avait donc pour mobile une ven Sénégal en fait foi.

Mais il fallait un complot aux adminisment faire? Le Toro annexé depuis 1860 était voirs. calme et n'avait pas la moindre idée de Jeandet arrivait à propos. on en profita. Restait à trouver les conspirateurs. Ce fut

vite fait, dit le Nouvelliste de Lyon. On prétendit que quatre notables indigènes avaient tenté de se débarrasser de M. Jeandet et de révolutionner le pays. Or il faut dire icique ces notables qui professaient qu'ils apprirent sa mort, se mirent à la poursuitedu meurtrier, l'arrêtèrent, le conduisi-

mettre de faire exécuter un homme sans ju- put parvenir au chef-lieu. gement, fût-il assassin.

prennent point quand on les rencontre chez a ce que la justice suivit son cours. ceux qui ont mission de faire respecter les | En vain les magistrats lui firent comprenciaire.

trier, de même les administrateurs ordon- trats de Saint-Louis. dont ils voulaient, bon gré mal gré, faire des terrée. conspirateurs,

Edouard Martin et Priquetty, sous-adminis- les administrateurs et gouverneurs du Sétrateurs, munis d'instructions spéciales. Ce- négal.

pendant ceux-ci n'osèrent point mettre à execution l'ordre qu'ils avaient reçu; ils se souvinrent qu'il y avait à Saint-Louis une magistrature chargée de rendre la justice. tériel : Ils embarquèrent donc les malheureux indrapeau français, en plein territoire français digenes sur le Richard-Toll, et se dirigèrent française s'exécute, car elle est inamovible.

vers le chef-lieu. Mais, à quelques milles de — Allons donc, cher monsieur, les maet sous l'égide du gouvernement, les crimes Saint-Louis, ils rencontrèrent M. Aubry-Lecomte, fonctionnaire attaché au service de l'autre.

M. Tautain, qui leur enjoignit de retourner

à Podor avec leurs prisonniers. lendemain, des l'aube, furent exécutés, avec s'apercevoir qu'un sous-secrétaire d'Etat se un grand bruit de tam-tam, sur la grande remplace aussi facilement qu'un ministre. place de Podor.

Ainsi, sans enquête, sans instruction, avec être dirigées contre M. Clément Thomas, andigènes qui aimaient la France ont été décacien gouverneur du Sénégal, contre M. de pités par des Français, par des représentants UN ARTICLE A une précipitation que tout condamne, ces ine l'administration!

t-on pas entendus?

Pourquoi? Simplement parce que s'ils sage: avaient été jugés par des magistrats impar- « La véritable cause du cauchemar qui pèse eur tiaux, la légende du complot tombait et, du l'Europe est la tension entre la France et l'Allemagne guit. tiaux, la légende du complot tombait et, du le traités de commerce que l'Allemagne est sur le point set évalué à 35.

conspiration forgée de toutes pièces par d'inde conclure avec l'Auriche-Hongrie. avec la Suisse, La plupart des blessés et des morts sont des habisatiables ambitions.

Cependant la magistrature s'était émue de par l'isolement commercial. ces exécutions en territoire français. Le président de la Cour d'appel. M. Ursleur invita lité? Nous ne le croyons pas. Eure la France et sident de la Cour d'appel, M. Ursleur, invita l'Allemagne la question de l'Alsace-Lorra ne se dresse A cette époque, l'administrateur Jeandet le parquet à commencer une information. Le comme un spectre. Je sais que je touche ici un point qui s'était rendu à Guédé sur le territoire procureur de la République manda les admi- délicat et douloureux, et je suis le premier à reconfrançais de Toro, y fut tué d'un coup de fu- nistrateurs qui assistaient aux exécutions de naître la noble se et la fierté des sent ments qui attafrançais de Toro, y fut tué d'un coup de lu-nistrateurs qui assistatent aux executions de chent la France aux provinces cédées, par le traité de sil par un nègre de sa suite, mécontent d'une Podor, et ceux-ci déclarèrent qu'ils avaient Francfort en 1871; mais ic encore il ne faut pas se obéi aux ordres formels de M. Tautain.

A ce moment M. Clément Thomas, encore geance personnelle, le Journal officiel du gouverneur du Sénégal, était à Dakar, se rendant en France. M. Ursleur le prévint par vasion par laquelle la France a tenu en échec l'Alledépêche des exécutions et de l'information magne depuis deux siècles. Rentrée en possession de trateurs; sans complot pas de répression, pas qu'il avait ordonnée contre les administra- cette elef de sa maison, elle ne la rendra pas à moins fourni par les usines du Camstadt (Wurtemberg): la de pacification, pas d'avancement. Or, com- teurs coupables de cet étrange abus de pou- d'être réduite à l'extrémité par une guerre malhen- maçonnerie du viaduc est intacte ; le fei a cédé sous côté.

Or sait-on ce qui advint? M. Clément des Vosges qu'elle a obtenue en 1871. s'offrir une insurrection. La mort de M. Thomas télégraphia aussitôt à M. Etienne, lequel, sans tarder, fit rentrer, par ordre té- gne regarde Strasbourg comme porte de sa maison, formes d'où émergent des jambes, des têtes, des légraphique, M Ursleur en France. Du coup, l'affaire était étouffée.

> Mais on comptait sans les événements. Grâce à l'appui de quelques négociants Louis pourse porter partie civile.

rent à Podor, où il fut exécuté séance tefectua pas sans peine. Tenue au courant des
projets de cette femme, l'administration mit
jusqu'en 1867, était forteresse fédérale allemande. Disons à ce propos que ce voyage ne s'eftout en œuvre pour l'empêcher de gagner Saint-Louis et ce ne fut que grâce à la ruse, C'était déjà un abus de pouvoir, car on n'a à l'hospitalité de ses compatriotes, en voyajamais vu un préfet ou un sous-préfet se per- geant la nuit avec mille précautions, qu'elle le Gabon, Nossi-Bé, Pondichéry, Tahiti, etc.

Sur ces entrefaites, M. de Lamothe, le Il arrive bien parfois aux Américains de nouveau gouverneur du Sénégal, avait pris lyncher sur-le-champ un criminel; mais ces possession de son poste. Informé par M. mœurs, que peuvent sinon absoudre du moins Tautain des suites de l'affaire Jeandet et du expliquer les fureurs populaires. ne se com- recours de la veuve, il s'opposa tormellement

lois et qui ont au-dessus d'eux l'autorité judi-ciaire.

dre qu'ils nerelevaient que de leur conscience, M. de Lamothe ne voulut rien entendre et De même qu'ils avaient, de leur propre pour avoir plus sûrement raison fit rappeler mouvement, ordonné l'exécution du meur | télégraphiquement en France tous les magis-

C'est alors que la veuve dont il est ques-M. Tautain, dépêcha donc à Podor MM. tion, voyant que toutes les voies légales lui que celui-cu s'effondra. Pinaud, officier d'infanterie de marine, étaient fermées à Saint-Louis, a cité en France

On me rapporte qu'un négociant du Sénégal ayant dit à un haut personnage minis-

- Cette fois il faudra bien que la justice - Allons donc, cher monsieur, les magistrats feront ce que nous voudrons, répondit

Nous espérons bien le contraire. — En tout cas il reste l'opinion et la presse, et à Ceux-ci furent aussitôt mis aux-fers, et le lutter contre elles, M. Etienne pourra outre deux personnes ont succombé à l'hôpital, des

Le Figaro reçoit d' « un homme d'Etat euro-Pourquoi n'a-t-on pas remis ces hommes péen, » dont il tait le nom mais que tousses lecteurs aux mains de la justice? Pourquoi ne les a- connaissent, une note curieuse sur la situation extérieure de la France. En voici le principal pas-

l'Italie et d'autres pays ; il est même question d'un fants de Bale. arrangement commerc al entre l'Allemagne et la Russie. L'isolement politique de la France sera donc euivi

payer d'illusions.

» L'Allemagne est bien fermement résolue à ne jamais se dessaiar de l'Alsace ; cl'e regarde, comme l'a dit Bismarck, Strasbourg comme la grande porte d'inreuse, et elle sacrifiera jusqu'à son dernier soldat et ele poids du train. son dernier écu avant de consentir à sacrifier la limite

» Il en est autrement pour la Lorraine. Si l'Allemachement avoué que la demande de la cession de la Lorraine lui a été imposée par le parti militaire.

» Supposons que l'Allemagne serait prête à rétrocéder à la France la Lorraine, pays essentiellement

français depuis Charles-Quint, n'y aurait-il pas là le rives et gardés par des pontonniers venus de l'école moyen d'une entente entre les deux nations ? faut dire icique ces notablesqui professaient établis sur le fleuve, la veuve d'un des indi-le plus profond respect pour M. Jeandet, dès gènes exécutés put arriver jusqu'à Saint-se résoudre à un pareil pas que moyennant une com-soixantaine; plusieurs blessés ont succombé cette forteresse française, l'Allemagne voudra nécessairement être couverte de ce caté. Cela pourrait se faire en reconstruisant la forteresse de Luxembourg, qui,

Le Luxembourg rodeviendrait donc allemand : see et la fille a la jambe cassée. au surplus, l'Allemagne demanderait encore à la France d'autres compensations maritimes comme

LA CATASTROPHE DE MOENCHENSTEII

en Suisse Bâle, 15 juin. - Voici des détails sur la catastrophe de Moenchenstein:

L'ACCIDENT Une fête chorale, à laquelle plusieure suc étés de Bale et des environs devaient prendre part, avait lieu

à Moenchenstein. A 2 heures 15, un train de voyageurs ordinaire quittait Bâle; en tête ee trouva ent deux machines. puis un wagon de première classe, un de deuxième, un fourgon postal, un fourgon ordinaire et sept erent l'arrestation des quatre indigenes Pour la deuxième fois l'affaire était en- wagons de troisième classe; ceux-ci étaient presque complets; le train contenait six cents personnes. Arrivé au pont de Moenchenstein, la première ma chine se trouvait déjà de l'autre côté du pont, lors-

Les machines et les trois premiers wagons furent précipités dans la rivière Birse, dont les eaux sont actuellement très hautes. Le quatrième wagon fut précipité à moitié dans l'eau encore plus grande que samedi.

cinquième wagon de troisième classe resta suspende entre le pont et les débris, le sixième et les suvants restèrent aur la culée. La première machine est tombée les roues en l'air la denxième sur les roues, les wagons de première et le front, met sa tête dans se : mains d'un air lassé. de deuxième classe sont complètement broyés, le grourgon postal est sous l'eau.

LES VICTIMES

Personne n'a été sauvé.

Dans les autres wagons, les voyageurs ont été for tement blessés et concusionnés; le nombre des personnes blessées n'est pas encure connu; on croit qu'il est d'environ 160. Jusqu'à présent 41 cadavres out été retirés; en

suites de leurs blessures. Les corps étaient exposés dans un verger sur les bords de la Birse; le defi'é des femmes venant cher cher leurs maris, des parents venant reconnaître

laurs enfants, a donné lieu aux scènes les plas émou Dès que la catastrophe fut connue, les médecins ccoururent sur les lieux, accompagnés par des miliaires actuellement à Bâle et par des pompiers.

Tous les omnibus, tramways et voitures de Bâle furent requ s pour aller chercher les blessés dont la plupart furent condu ts à l'hôpital de Bâle. Parmi les blessés ee trouvent M.Schw-izer (fracture du crane), M. Emile et Mme Proust, de Paris (contu-

Les travaux de sauvetage ont continué toute le

Le sauvetage est très difficile, à cause de la kauteur des eaux de la Birse.

LES SECOURS Bâle, 15 juin. - La catastrophe de Moenchenstein est la plus grande qui soit arrivée en Suisse. Les pompiers ont été les premiers à porter secours; blus tard, les médecins, des infirmiers militaires et des pompiers sont venus de Bâle, tandis qu'un détachement de sapeurs et de troupes du génie venait de

On estime le nombre des morts à 100 et celui des lessée à 150 au minimum. UN POIGNANT SPECTACLE

Bale, 15 juin. - Une foule énorme se rend sur les lieux du sinistre. Le viaduc avait été construit en 1875 ; le fer a été

La première machine est retournée, la seconde enfoncée sous l'eau profonde de quelques mètres; trois wagons et un wagon poste sont reduits en débris in-Metz, dans ses mains, c'est l'épée dans les reins de la bras et des vêtements ensanglantés; un jeune homme, France. B:smarck ne s'y est pas trompé et il a fran- en culotte courte et bas blancs, est enseveli, la tête la première, seules ses jambes emergent; ça et là, flottent des chapeaux de femmes, des manches de chemises; on voit des têtes, le crane ouvert.

Les marchandises et les bagages cont étalés sur les

Parmi les victimes, on cite M. Suter, le docteur Voetglin et ses deux enfants : MM. Bubeck, directeur de l'école industrielle ; Haga, directeur du cadastre, Verdis-Perdriset, ingénieur, dont la femme est bles-

La consternation est générale à Bâle. Berne, 15 juin. - La séance du Conseil des Etats a été levée en signe de deuil, après une allocution du

président sur la terrible catastrophe de Moenchens-Bâte, 15 juin. - A midi, trente hommes de l'école sanitaire sont partis sur le lieu de l'accident, pour aider à retirer les corps. Les troupes du génie font un pont de chemin de

fer provisoire, afin que le service direct puisse être Les blesses qui sont à l'hôpital de Bâle, peuventêtre regardés comme sauvés, malgré quelques bleseures rès graves.

Avant midi, a commencé la reconnaissance des morts. On a retiré, ce matin, les cadavres mutilés du conducteur de la première machine, d'un enfant et d'une femme. On voit actuellement huit corps dans 'eau; le nombre de ceux qui y sont encore ne peut être fixé; on parle de cinquante à soxante-dix.

L'AFFAIRE DE LA MÉLINITE

Paris, 15 juin. - Le precès Turpin a repris ce matin, à onze henres. La salle d'audience est gardée avec une rigueur

Les prévenus sont introduits : Turpin passe le prenier, très nerveux, le sourcil fronce; il feuillette fébrilement son volume; vient ensuite Triponé, qui reste très inquiet; il est en sueur, il s'essuie frequemmen Ni lui, ni Turpin n'ont mis aujourd'hui leur décora-

Feuvrier garde son air indifférent; enfin, Fesseler. le regard droit, très pale, ayant de temps en temps un sanglot vite réprimé; on rapporte que ce mal-heureux n'avait reçu aucun aliment et que lorsqu'il fut réintégré dans sa cellule, après l'audience de sa-medi, il s'évanouit; on dut pour le ranimer des faire des frictions standages et prolongées de principal des faire des frictions étendues et prolongées de vi-

A 14 h. 15, le président ouvre l'audience, déclarant maintenir le huis-clos. Les affaires ordinaires sont encore ajournées. Après

audition des derniers témoins, M. le substitut Bregeault commence son requisitoire que l'on dit très évère pour Turpin et Triponé surtout. A deux heures, Mc Comby déclare à un de nos confrères que, d'après l'hu ssier audiencier, les débats

paraissent devenir très graves, en ce qui concerne Ce bruit se rapporterait à la déposition de M. Saissy, le rédacteur de l'Echo de Paris : on sait que ce ournal, malgré les démentis officieux, maintient que 2,000 kilos de poudse sans fumée de guerre ont été livrés à l'étranger, grâce à un subterfuge de Triponé.

de la maison Armstrong ont été une feinte pour for-cer la main au gouvernemement francais d'accepter definit vement son invention.

maison Armstrong. Turpin accompagnait d'une mimique approbative le liscours de son défenseur, il manifestait une cer

taine emotion aux passages patriotiques. A la reprise de l'audience, la parole a été donnée Me Michel Pelletier, défenseur de Tr poné.

Voici un incident rétrospectif :

Le réquisitoire a été excessivement vif pour Fesse-ler. M Bregezult a dit qu'on re pouvait le considérer que comme un voleur et que c'est comme un voleur qu'il avait agi. A ces mots Fesseler a bondi de son banc. Le garde-municipal qui se tenait près de lui le fit ras-seoir et lui dit en manière de consolation.

Laissez donc, c'est un métier, il vous abaisse plus

bas que la terre, votre avocat vons élavare tont à

N. 68. — Froment, épeautre, méteil en grains chif-fres de la commission par cent kil., 5 fr. au tarif général, pas de tarif minimum.

Chiffre de la commission et du gouvernement par cent kil. 8 fr. au tarif général, pas de tarif minimum.

M. RAIBERTI preud la parole, recommençant le procès du libre-échangisme contre les protectionnistes, il s'élè-ve contre tout droit sur les cardeles Le réquisitoire a été excessivement vif pour Fesse-

bas que la terre, vetre avocat vous élevera tout à Me Desplats parle durant trois quarts d'heure en client, dont il a rappelé le passé militaire.

« Fesseler, a-t-il dit, appartient à une ancienne famille militaire dont la vie est inattaquable en au-cune façon. Mon client ne mérite pas d'être considéré comme un voleur: vis-à-vis de Triponé, il a toujours comme un voleur; vis-à-vis de Triponé, il a toujours agi de bonne foi. »

Pendant cette plaidoirie, Fesseler ne cesse de angloter. Me Desplats demande l'acquittement de son client, car, dit-il, depuis plus de trois ans, Fesseler a cessé toute relation de service avec Triponé, et. d'autre part, il a toujours décliné les avances de ce dernier,

qui voulut nouer avec lui des relations personnelles Me Lagrésille parle ensuite pour Feuvrier. L'audience est levée à 7 h. 114 et est renvoyée mercredi, à midi, pour le prononce du jugement. La sortie des prévenus est entourée de plus de préautions encore que précédemment.

Paris, 15 juin. — Le Soir, dont nous avons déjà si nuantes en faveur de Turpin. Ce dernier, en effet. aurait, d'après notre confrère, déclaré à l'audience que les iusinuations malve llantee dirigées par lui, dans son livre, contre plusieurs généraux étaient de pures colomnies, dues à un mauvais désir de vengeance de ea part. Naturellement, le Soir s'attache à faire ressortir l'importance de c tte déclaration. Dans son requisitoire, le ministère public a misour l'application de la peine, les quatre prévenus sur le même plan : « Tous les quatre sont des traitres à la Patrie. Il faut les punir exemplairement. »

cents francs qu'on reproche à son client d'avoir touchés de Triponé n'étaient que de petites gratifications pour ses services d'ordre commercial?

Chambre des Députés

Séance du lundi 15 juin Présidence de M. FLOQUET, président

LE TARIF GÉNÉRAL DES DOUANES.

L'ordre du jour appelle la suite de la diccussion du arif général des douanes. La Chambre reprend la discussion sur les poissons onservés, au naturel, marinés ou autrement pri

La commission et le gouvernement proposent 30 et 26 rancs par 100 kilos. Les chiffres de la commission son adoptés

Les chiffres de la commission son adoptés.

Produits de pêche étrangère. — N. 48 (huitres fraiches, naissains). — Exemption prononcée; autres huitres par mille, chiffre de la commission, 3 fr. et 1 fr. 50 adoptés; huitres marinées, chiffre de la commission, par cent kilos, 20 fr. et 15 fr. (Adopté.)

N. 49 (homards et langoustes frais) par cent kilos, chiffre de la commission 20 fr. et 15 francs. (Adopté), homards et langoustes conservés au naturel, par cent kilos y compris le poids des récipients dans l'emballage intérieur, chiffre de la commission 30 fr. et 25 fr. (Adopté.)

N. 50. — Moules et coquillages pleins. (Exemption prononcée.)

A trois heures et demie, l'audience est suspendue pendant un quart d'heure.

Après le réquisitoire, on a entendu la plaidoirie de l'avocat de Turpin, Me Doumere; elle est excessivement dure pour Triponé. Me Doumere a fait l'apologie de Turpin qu'il a présenté comme un inventeur patriote décu b en moins dans son amour-propre d'inventeur que dans ses sentiments français,

D'après l'avocat, les démarches de Turpin auprès de la maison Armstrong ont été une feinte, pour for-N 59. – Eponges brutes, chiffre de la commission

par cent kilos au tarif général 35 fr., exemption au tarif En effet, les expériences faites en Angleterre au-raient démontré l'excellence de son invention sans que pour cela il en eût révélé réellement le secret à la francs. (Adopté). N. 61. - Autres substances brutes. (Exemption pro-

> L'exemption est également prononcée sur les dents d'éléphant, sur les carapaces, onglons et rognures d'écailles de tortues.
>
> N' 64. (Ivoire et écaille factices), chiffre de la commission par 100 kilos 100 fr. et 75 fr. Adopté:

noncée).

L'effet de sa plaidoirie a été aesez grand.

Me Pelletier, défenseur de Triponé, a terminé sa parles en coquilles brutes ou dépouillées de sa croate; plaidoirie à 5 heures 10; il a est attaché à prendre Turpin à partie, laissant les autres accusés de côté.

A l'audience, Triponé a renouvelé l'engagement qu'il avait pris de pourvoir à tous les besoins de la famille Fesseler.

Voici un incident rétrospectif:

Sion par 100 kios 100 fr. et 75 fr. Adopté:

L'exemption est ensuite prononcée sur la nacre de parles en coquilles brutes ou dépouillées de sa croate; sur les haliotides et autres coquillages propres à l'industrie, sur les os et sabots de bétail brutes, sur les cornes de bétail préparées ou débitées en feuilles sont frappées par cent kilos sur les propositions de la commission du droit de 4 et 3 fr.

La Chambre aborde enenite la 2e section du tarif d'entrée (matières végétales, farique a limentation). tree (matieres vegetales, farineux, alimentation.) N. 68. — Froment, épeautre, méteil en grains : chife

> ve contre tout droit sur les céréa Son discours se perd dans les clameurs qu'il soulève droite et au centre. La Chambre persiste dans cette voie, le peuple se ré-

les boulangistes applaudissent.) M. PEYTRAL. - L'amendement Bernard-Lavergne, M. Jules Roche, ministre du commerce. — Cela ne me parait pas douteux, un tarif ne saurait prévaloir

contre un texte de loi. (Bruit).

Après cet échange d'observations, la Chambre adopte, par 317 voix contre 144, le droit de 5 francs sur le froment, épeautre, mèteil en grains. Est ensuite adopté sans discussion, le droit de 8 fr. sur le froment, épeautre, méteil en grains, comanis, fa-

rines, etc.

M. PLICHON. — Nous demandons que la zone neutre, portée à 10 kil., par le traité du 31 octobre 1881, soit réduite à 5 kilomètres, telle qu'elle était établie par l'or-

Nons demandons en outre que les céréales en gerbes ou épis, les foins la paille et les fourrages verts, les betteraves et racines fourragèree quelconques, les pulpes et les fumiers, le lait, et, d'une manière générale, les gnalé les attaches avec M. de Freycinet, publie, ce produits de la ferme provenant d'une terre située dans, soir, une note faisant augurer des circonstances atté-cette zone neutre de 5 kilométres et voyageant sur essieux, ne puissent circuler en franchise et cela à l'époque de la moisson, qu'après aveir satisfait anx formalités iu compte ouvert ou de tont autre mode de surveillance que leur fera subir la douane.

M. PALLAIN, commissaire du gouvernement. - Parfai-M. Plichon. — M. le commissaire du gouvernement ayant fait droit à ma demande, je ratire mon amende-

ment,
N. 69 (avoine en grains) par 100 kilos, chiffre de la commission et du gouvernement, 3 fr., pas de tarif minimum (adopté); avoine en farines, chiffre de la commission et du geuvernement, 5 fr., pas de tarif minimum. (Adopté). M. Desplats, defenseur de Fesseler, dit que les six

BOURSE DE PARIS

ours récéd.	YALEURS	Cours	Cours ie ż b	Cours ie clot
(1.3c)	Fonds d'Etat	1	,	
071/3	\$ 0/0 1891			94 93
V5 85	3 0/0		•• ··	15 92
165.40	1 1/2 0/0 1883.			108 45
95 90	Italien 6 U/U			18 7
18:80:	1 ninc 4 0/0			187 50
71 6C	Egypte o d/o.	1	1)	74 40
22 80	the series 4 0/0	/	/	22 15/16
42	Peringais 3 0/0		/.	48 60
95 1/4	Cansolid s anglais		/.	96 : 15
88 3/4	Unage 1880	• -/	1/.	1 98 3/4
	Ensse 165	•• /-	•• •/	1 ;
- 1/-	Russe 1890	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	/	
	Societés de crédit	1	1	
535	Banque de France	· · · · ·		4530
471 2	Hanque d'Escompte		4	468 75
812 bo	Bauque de Paris			808 75
2:0	Crédit Foncier			1276 .
393 75	Crédit Mobilier.			380 . .93 75
732 50	Credit Lyonnaid			597 50
976 NO		٠.		1
- 97	Chemins de fer			
898 75	Nord Paris-Lyon-Méditer Orléans Autrichiens Lombards Nord Espagne. Saragouse			
491 50	Paris-Lyon-Mediter			
	Orieans	••••		£3C 35
619 S	Autrichiens.			. 47 60
256 5	Nord Persons	•••		817 50
317 50	Saragouse.			\$17 60
310	14 4			
A GIVE	Valeurs diverses	16(10)		
416:41	Gaz Parisien			1418 50
52 75	Métaux			58 75
37 50	Panama			36 25
775	Gas Parisien Métaux Panama Sues		. •••	2805
	harming Mines.			
AST FO	Rio Tinto. Tharsis. de Beers.	1		583
100 50	Theorie			161 25
				36. 50

COUBS DE CLOTURE AU COMPTAN

44 20 Jun 1891	77
Clean valeurs valeurs	- Cours du jour
86 85 ./ 8 0/0 1891. 94 96 // 8 0/0 1891. 96 10 ./ \$ 0/0 amorticable 4 1/8 0/0 1881.	94 90 ./. 94 ./. 95 80 ./. 105 40 ./.

A SECTION AND SECTION ASSESSMENT

BOURSE DE LILLE du mardi 16 juin PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPECIAL

Cours VALEURS COMPT PRÉCED 480 25 Armeutières 1579.
Roubaix-Toure, remb. à 50 fr. en 55 aus.
Tourcoing 1578.
Imiene, remboursable > 160 fr. Amiene, remboursable : 10017.

Département du Nord

Panq. du Nord et du P.-de-C, Verley, Decroix. C'e

Caisse d'.se. 2. Thomassin et C'e (act. anc.).

"act. nouv.), 250 fr. p.

Caisse Plutei et Cie.

Cie dee Industriee Textilee (Allart et Cie).

Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés.

Compt comm. Devilder et Cie, ac., 1 000 fr.

Gaz Wasemmes, ex-o. n° 27, act. 500 fr. p.

Le Nord, assur., act. 1 000 fr., 250 payés.

Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 250 p.

Union Génér. du Nord, act. 500 fr., tout p.

Banque rég. du Nord, act. 500 fr., tout p.

Banque rég. du Nord, & Roubaix, act. 500 fr.

Comptoir d'Escompte du Nord, & Roubaix.

Soc. St-Sauv.-Arras (anc. us. Grassin) 500 fr.

Tramways du Départem. du Nord (ex-c., 7).

Caisse comm. de Réthune, A. Turbies et Cie.

Delgutte et Cie. 440 167 75 Caisse comm. de Bethune, A. Turbies et Cle.

Soc. an. Lille et Bonnièree, act. 1.000 fr. t.p...

Biache-Saint-Vaast.

Denzin et Anzin.

Obligatione Nord.

Fives-Lille, remboursablee & 450 fr.

Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)...

Gas Wasenmes (1 & 2.000) remb. à 300 fr.

Chaming de fer économiques du Nord. 535 hemins de fer économiques du Nord CHARBONNAGES AUTIONS Cours complets

Béthune 1881. Béthune 1877. Bruay (Pas-de-Calaie) Epinac.
Ferfay (Société anonyme)..... incey-le-Rouvray.
hivencalles, Freenes-Midi.

(De nos correspondants particuliers

et par FIL SPECIAL) Les ouvriers boulangers chez M. Constans nier, une délégation d'ouvriers boulangers.

Paris, 16 juin. - Le ministre de l'intérieur a reçu, Il lenr a répondu que la question de la suppression des bureaux de placement avait fait l'objet de plusieurs propositions de loi dont la Chambre est actuellement saisie et que, lorsque ces propositions viendraient en discussion, le gouvernement les examinerait « avec une grande sollicitude. »

La folie de Wladimiroff

Paris, 16 juin. - Wladimiroff, le meurtrier de Mme Dina. dont le pourvoi n'a pas été admis, et qui pératrice. devait quitter Versailles, lundi, pour Aire expedie en Nouvelle-Caledonie, vient d'être l'objet d'un rapport du docteur Motet, à la suite duquel le ministre a decidé de surseoir au transfert.

Il serait question d'admettre, provisoirement, l'as-sassin de Mme Dina à l'infirmerie du Dépôt, où il serait soumis à l'examen du docteur Garnier. Si cette nouvelle periode d'observation amenait, comme c'est à présumer, la démontration de sa folie, Wladimiroff serait interné dans un asile d'aliénés.

Le huitième centenaire de saint Bernard Dijon, 16 juin. - Les fêtes du huitième centenaire de saint Bernard ont commencé ce matin, à sept heures, par une messe dite par Mgr. Lecot. Un sermon a été prononcé par le R. P. Sylvestre, supérieur des capucins de Lyon. A dix heures, la grand'messe a été célébrée pa

Mgr Marpot, évêque de Saint-Claude, sous la présidence de S. E. le cardinal Langénieux. Le sermon du R. P. Didon a eu lieu à quatre heu res, devant nne nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait NN. SS. Lecot, évêque de Bordeaux; Ducellier, évêque de Besançon; Marpot, évêque de Saint-Claude; Sonnois, évêque de Saint-Dié; Lelong, évêque de Nevers; Turinaz, évêque de Nancy; Lagrange, evêque de Chartres; Boyer, évêque de Clermont; Goux, évêque de Versailles; Bouvier, évêque de Tarentaise; Oury, évêque de Dijon ; Dom Sébastien,

abbe de Sept-Fonds. L'orateur a produit une très grande impression. A huit heures, l'oratorio de César Franck, les Beatitudes, a été exécuté à Saint-Benigne, sous la direction de l'abbé Maître.

Le prince de Galles et l'opinion

Londres, 16 juin. - Le mouvement d'opinion

contre le prince de Galles est loin de dim nuer. Dans

la plupart des églises, le prêche du dimanche a eu

L'évêque de Durham a flétri les joueurs. Dans un temple de la Cité, le pasteur a terminé son sermon par ces mots : « Il peut y avoir des gens d'honneurparmi les voleure, il n'y en a pas parmi les joueurs, longue vie à notre Reine. » Bruit d'abdication démentie

Athènes, 16 juin. - Des bruits d'abdication du ro Georges en faveur de son fils circulant avec persistance, le président du Conseil des ministres en dément formeliement l'exactitude, disant que rien n'en auto

rise la creance.

czarevitch dans son voyage en Extrême-Orient, sera solennellement fêté à Athènes, comme il doit l'être St-Pétersbourg. Il est probable que le roi Georges ira au-devant de son fils jusque dans la capitale de la Russie

Le retour en Grèce du prince, qui accompagne le

ainsi qu'il y a été invité par Alexandre Ill et par l'im-Cn continue à parler de la retraite prochaine e définitive de M. Tricoupis qui, très fatigué, renonce-rait à la fois à la direction de son parti et à toute politique active.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Séance du mardi 16 juin

Présidence de M. Floquer, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

LE DROIT SUR LE PAIN ÉTRANGER Vote d'un droit de 5 francs

Après une série de rectifications au procès-verbal Après une sèrie de recuincations au proces-verbal, parmi lesquelles celle de M. Cunéo d'Ornano, qui dit avoir toujours refusé les taxes frappant l'alimentation du pauvre, l'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet du tarif général des douanes.

M. LE PRÉSIDENT. — La Chambre a repoussé hier le droit de 6 francs sur le numéro 75 (biscuits de mer et

M. DRON, -- Trouvant que le droit de 6 francs propo était exageré (Exclamations à gauche), j'ai voté contre; mais je pense qu'un droit est nécessaire. Aussi, je propose d'établir sur le numéro 75 un droit de 5 fraucs ; ce droit d'ailleurs logique, étant donné que

de 5 trancs; ce droit d'ainteurs logique, étaite donné que l'on a imposé le blé et la farine. M. Méline fait des signes d'acquiescement. M. Gabriet. — Mais vous savez que ce droit est anpé-rieur à celui du blé et de la farine. (Bruit au centre.) M. Isambart. — Nous voulons protèger la main-d'œuvre française contre, l'étranger. (Rires ironiques à gauche.)
M. Dron. -- Ne faut il pas tenir compte de cette main-M. Aynard, interrompant. — Le boulanger étranger

un cheval. (Rires.)
M. Dron. — C'est dans l'intérêt des ouvriers du département du Nord, que je représente, que j'ai déposé ma proposition. (Interruptions à gauche.)

MM. Dumay et Maigne protestent au milieu du M. Dron. - Tous les corps constitués des départements frontières et du département du Nord en particu-

lier ont unanimement, et 'l plusieurs reprises, réclamé ce droit. (Bruits de conversations à ganche.)

M. Flogget. — Puisque la question d'hier est remise en discussion, vous pourriez écouter. (Rires sur plusieurs M. DRON. - Dans le Nord, un grand nombre de fours sont fermes: à Roubaix, sur 250 boulangers, il n'en reste

sont fermes: a Roubaix, sur 250 boulangers, it n'en reste plus 150; dans les localités de la frontière, il en est de même: ils ne peuvent plus lutter contre la ruine qui s'abat sur eux. (Très bienl à droite).

M. PEYTRAL. — Je demande la parole.

M. DRON. — La concurrence étrangère présente, en outre, ce danger de permettre à la fraude de se servir des pains pour introduire des objets de valeur, échappant Au nem du travail national, la Chambre doit acceptes

le droit proposé (Applandissements au banc de la Com-mission et sur de nombreux bancs.)

M. PEYTRAL rappelle, nou sans affectation et aux rumeurs du centre, que c'est à la suite de ses observations d'hier que la Chambre a repoussé le droit sur le pain. La Chambre doit persister dans sa résolution et ne pas écouter la logique qu'invoque la commission des

Voix au centre: Nous frappons le pain étranger. M. PEYTRAL. — Vous le dites, mais, en réalité, vous frappez le pain français. (Réclamations et bruit au M. Peytral déclare ne pas comprendre ces exclam Mais les interruptions se succèdent ; le centre prend mais les interruptions se succeent ; le centre prend partie l'orateur, et M. Méline lui-même se fait remarque par l'énergie de ses protestations contre les allégations

de M. Peytral. Le député de Marseille, en terminant, réclame l'exemp tion, dans l'intérêt de l'ouvrier du Nord que le droit proposé aurait pour résultat de frapper d'un impôt moyen de 45 francs par an. (Murmures violents au centre.)
M. Guillemin, — Les ouvriers boulangers français, actuellement, sout obligés d'aller au delà de la frontière cuire leur pain s'ils veulent vivre.

Les beloes, dans peu de temps,

Si vous les abandonnes, les belges, dans peu de temps, vont se trouver maitres des marchés et vendront leur pain à nos bavriers, aussi cher qu'ils voudront. (Très ien! au centre et à droite.) C'est cela! oui, oui! aux voi ? (Bruit à gauche.) M. Guillemin. — Nous devons donc voter le droit. M. Basly. — Après avoir voté le droit sur le blé. m. BASLY. — Apres avoir vote le droit sur le tile, il faut de toute nécessité voter le droit sur le pain. (Applandissemente au centre. Interruptions prolongées à gauche.) Je vous parle au nom des ouvriers. (Très bien la centre. Exclamations ironiques à gauche.) et je pnis vous dire qu'il leur est nécessaire d'avoir un droit sur le pain, sous peine de ruiner non seulement le bonlanger, mais aussi nos associations coopératives ouvriéres. (Ap-

laudissements au centre.) Voix à gauche : C'est une réclame électorale. Cris : Aux voix | anx voix | Cris à gauche : L'opinion du gouvernement! M. DE VILLEBOIS-MARRUIL, rapporteur. — La Commission, d'accora avec le gouvernement, accepte l'amendement. (Réclamations à gauche.)

Le droit de cinq francs, proposé par M. Dron, est mis Pendant le scrutin, une vive agitation règne dans la salle; les membres de la commission des douanes, M. Méline en tête, vont de banc en banc, sollicitant les suf-frages; la lutte est vive; le bureau est très entouré pen-dant le dépouillement du scrutin.

LE VOTE. --- LE DROIT EST VOTÉ Par 291 voix contre 211, la Chambre adopte la propo-vition de M. Dron, frappant d'un droit de 5 francs par 100 kilos le biscuit de mer et le pain. Le centre applaudit, la gauche répond, de son côté, par des applaudissements ironiques.—(Bruit.)

DERNIERES NOUVELLES RECIONALES Marquette. - A la suite d'une enquête, la nommée lémérance Vanderslieepe, femme Ivens, a été arrêtée lundi soir, et amenée à la maison d'arrêt de Lille, sous 'inculpation d'un crime contre nature.

M. le docteur Castiaux, médecin-légiste, est charge de la visiter. LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR ROUBAIX-TOURCOING. — Sauf le mois l'août qu'on a surélevé de 2 1,2 la cote n'a pas varié et le marché est calme. On a enregistré 105.000 kil. comme suit :

Caisse de Liquidation de Roubaix-Tourcoing. Buenos-Ayres type 1 :
Sur juillet 5,000 kil. a 5.47 1₁2, 30,000 a 5.50; sur décembre 5,000 kil. à 5,60; ensemble 40,000

Caisse de liquidation de Tourcoing. Buenose yres type 1 : sur juillet, 45,000 k. à 5,45, 10,000

Sur août 10,000 kil. à 5,52 1,2; ensemble 65,000 kilos. Affaires à prime : sur décembre 10,000 fil. 5,60, double prime 0 fr. 30. ANVERS. - Quelques mois rapprochés perdent

2 172 centimes et les cours restent en général à peine soutenus. On a traité: 15.000 kil. sur juin, 30.000 sur juillet, 20.000 sur août, 45,000 sur septembre, 10.000 sur novembre, 5.000 sur décembre, 40.000 sur janvier.

Total de la journée 165,000 kil. LE HAVRE. - Le marché est languissant Les mois de juin, juillet, décembre, janvier et février baissent de 1 fr., les autres mois de 1 fr. 50. On a fait 125 balles.